

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 février 2016

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

Absente excusée : Christiane ROUGET (pouvoir donné à Henri PHARIZAT).

Marc FAIVRE est nommé secrétaire de séance.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 21 décembre 2015 : à l'unanimité

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers DDT

1) Permis de construire modificatif

MOREL Martial	13 rue des Granges	Modifications façades	Avis favorable
---------------	--------------------	-----------------------	-----------------------

2) Déclarations préalables

BOUVERESSE Damien	17 bis rue des Granges	Division de parcelle	Avis favorable
-------------------	------------------------	----------------------	-----------------------

B-Retours dossiers vers DDT

1) Permis de construire

CHARMOILLE Dominique	3 rue de Vevant	2 maisons jumelées	Accordé
DROMARD Olivier	8 rue des Ruchottes	Extension bâtiment + création station gasoil	Accordé

2) Déclarations préalables

VUILLEMIN Hervé	1 rue du Puits de Poudrey	Reconstruction charpente	Accordé
CUCHE Emmanuel	19 rue des Acots	Système photovoltaïque	Accordé

III – Révisions allégées du PLU : poursuite de la procédure par la Communauté de Communes

Par délibération du 23 juillet 2015, le Conseil municipal a accepté le transfert de compétence du Plan Local d'Urbanisme vers la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes pourrait ainsi poursuivre les procédures de révisions allégées n°2, 3 et 4 du PLU.

Le Conseil municipal accepte par 14 voix « pour » et 1 voix « contre » (Alain FLEURY).

IV – Utilisation de la salle 8 de l'espace Douge

Le Maire propose au Conseil municipal de permettre aux habitants du village d'utiliser cette salle pour des réunions festives et familiales à l'attention d'habitants du village, sans possibilité de cuisiner sur place. En contrepartie, une participation sera sollicitée au titre de dons et legs pour le CCAS.

Cette nouvelle disposition permettrait de compenser la perte de la salle de réunion jouxtant le local des pompiers.

Le Conseil municipal estime qu'il serait préférable de définir un règlement intérieur avec un tarif de location.

Un groupe de travail est formé, composé de Stéphanie BELIARD, Christiane MOREL, Jean-Claude BULLE, coordonné par Marie-José POUYET.

V – Mise à jour tarif abandon d'ordures ménagères sur la voie publique

Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 : amende de 450 € pour abandon de détritiques sur la voie publique.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'appliquer ce nouveau montant.

VI – Repas des Anciens : refacturation repas de Noël à Verrières du Grosbois

A l'occasion du repas des Anciens, facturation de 1 repas de Noël à la commune de Verrières du Grosbois sur la base du coût réel après réception de toutes les factures, soit 47 €.

VII – Renouvellement matériel de traction

Présentation par Alain PESEUX.

Suite au travail réalisé par le comité composé d'Alain PESEUX, Marc FAIVRE et Christiane MOREL, ainsi qu'un agent technique communal, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir le tracteur Kubota auprès d'Ogimat pour un montant de 58 160 € TTC, reprise de l'ancien tracteur déduite.

VIII – Communes nouvelles : compte-rendu de la réunion en Préfecture

Une réunion a eu lieu le 20 janvier en présence des maires de Charbonnières les Sapins, Verrières du Grosbois et Etalans et de M. Setbon secrétaire général de la Préfecture. Les services de la Préfecture calculent les conséquences fiscales et financières de cette fusion, élément dont on devra disposer avant la rencontre des 3 conseils.

Réunion de travail des trois Conseils municipaux le 18 février à 20h00 avec l'appui de M. Setbon.

Courant mars : réunion publique avec la population d'Etalans (idem pour les 2 communes associées).

Fin mars : réunion publique générale des habitants des 3 communes à la salle des fêtes d'Etalans.

Pour bénéficier du « bonus » DGF, les délibérations validant la fusion des 3 communes devront être prises avant le 30 juin et l'arrêté préfectoral avant le 30 septembre.

IX – Compte-rendu des commissions et groupes de travail

Compte-rendu du conseil d'école par Agnès AUBERT :

- L'emplacement de l'arrêt de bus sera modifié pour plus de sécurité et se situera face au parking de l'Eglise, près du défibrillateur. Le fléchage du parking de l'école sera modifié. Des devis seront demandés pour ces travaux.
- Participation par les enfants à des sorties ski, cinéma, Usep (sport).
- Nouveautés : apprentissage de l'allemand et travail sur tablettes pendant plusieurs semaines.
- Les parents d'élèves ont rappelé que le chauffage dans le nouveau bâtiment est défectueux. Dans le cadre de son diagnostic sur l'orientation énergétique des bâtiments, l'équipe municipale s'engage à étudier le problème.

Compte-rendu de la commission « Enfance-Jeunesse et Vie culturelle » :

- 27 février : Conseil des enfants.
- 4 juin : Fête de la famille pour les enfants nés en 2015.
- 14 et 15 mai : Manifestation Pergaud à l'espace Douge.

Espace socio-culturel :

Estimation des travaux à 450 000 € (inclus la chaufferie bois pour 50 000 € et diverses options pour 50 000 €).

L'appel d'offres sera publié début mars.

Eglise : la charpente du clocher nécessite une expertise car elle est dans un état préoccupant.

Etude de circulation : la réunion du comité consultatif aura lieu le 17 février à 20h00.

X – Questions diverses

➤ Compte-rendu de la rencontre organisée au Département en présence de Mme Bourquin Présidente, M. Parrenin Président de SIS, les architectes de SIS, ainsi que les experts associés à l'attention de l'association AESIS le 19 janvier :

A cette occasion, les architectes ont présenté le nouveau projet. Celui-ci reprend les remarques et objections de l'association quant à l'intégration paysagère, la hauteur des constructions et le plan de circulation. Ces différents éléments sont présentés au Conseil municipal.

Un recours au Tribunal Administratif à titre conservatoire a été déposé par l'association qui se donne jusqu'à fin février pour un éventuel maintien.

➤ Courrier relatif au brûlage de bois ou végétaux divers : la commission « Urbanisme » travaillera sur un projet d'arrêté et de sanction financière.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 3 mars 2016 à 20h30.

➤ Lever de séance : 22h40.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance
Marc FAIVRE